

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Zone de dépôt de Hauteval (secteur minier de Planioles) à FIGEAC

Description de l'établissement

| | |
|------------------------|--|
| Nom : | Zone de dépôt de Hauteval (secteur minier de Planioles) |
| Adresse : | Non renseignée |
| Commune principale : | FIGEAC (46102) |
| Communes secondaires : | Non renseigné |
| Activités : | 12.02 - Extraction et préparation de minerais de plomb, zinc et cuivre |
| Description : | Non renseignée |

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 23/06/2023

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP41254820101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Au regard des analyses de sol et du rapport d'étude sanitaire et environnementale de GEODERIS, les parcelles sont classifiées en SIS.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 23/06/2023

Enjeux et environnement : Le site de "Hauteval" est localisé à l'est du département du Lot, sur la marge sud-ouest du Massif Central. Il est situé à environ un kilomètre au nord de la ville de Figeac.
Il appartient au secteur minier de Planioles, retenu dans le cadre de l'inventaire DDIE (Directive sur les déchets de l'industrie extractive) réalisé par GEODERIS, à la demande de l'État.

Le secteur minier de Planioles est situé dans le département du Lot, en périphérie de Figeac. Il comprend trois anciens titres miniers : les concessions de Planioles (ancienne), de Figeac et de Planioles (nouvelle). Les substances principales exploitées sont le zinc et le plomb.

Le 27 février 1886, deux concessions pour zinc et métaux connexes sont instituées (concessions de Planioles et concession de Figeac). Elles sont réunies le 18 septembre 1902. L'exploitation industrielle débute en 1903 et s'arrête en 1920. La renonciation de la Société minière et métallurgique du Quercy à ces deux concessions réunies est acceptée par décret du 2 juillet 1924.

Le 30 octobre 1958, un permis exclusif de recherche (PER) dit "permis de Figeac" d'une durée de 3 ans est délivré à la société Vieille Montagne. Le 5 mai 1962, le PER est prolongé jusqu'au 6 novembre

1964. Le 12 avril 1965, la concession de Planioles (moderne) est attribuée à la Société Vieille Montagne. L'exploitation cesse en décembre 1967.

En 1982, une autorisation ICPE d'exploiter les sables de laverie est donnée par arrêté préfectoral pour 30 ans à M. Capraro.

En 1992, une procédure de renonciation est engagée par la société UMICORE (ex Union Minière qui a absorbé la société Vieille Montagne). Le 17 février 2003, un arrêté préfectoral donne acte de l'exécution de travaux de mise en sécurité. Le 20 juillet 2005, la renonciation à la concession de Planioles est acceptée.

En 2013-2014, des travaux de remise en état des deux dépôts sont réalisés par la société CAPRARO.

Il convient de rappeler que la police spéciale des mines ne s'applique plus aux travaux réalisés dans le cadre de ces anciennes concessions, aujourd'hui renoncées. C'est la police du maire qui s'applique, sous la responsabilité du propriétaire foncier.

Description³ :

Le site de "Hauteval" correspond à une zone de dépôt de résidus de concassage de granulométrie assez grossière et de résidus de laverie issus de la laverie de La Curie, lors de la période d'exploitation ancienne (1903-1920).

En 1950, on note une extension importante de la zone de dépôt dans la partie nord-ouest du secteur.

En 2019, ce secteur apparaît nivelé.

Les résidus de laverie (environ 6 000 m²) sont composés de matériaux fins qui montrent des concentrations moyennes en éléments traces métalliques et métalloïdes d'environ 300 mg/kg de plomb, 5000 mg/kg de zinc, 30 mg/kg de cadmium et d'arsenic.

Les matériaux de concassage (17 600 m²), quant à eux, présentent des teneurs s'élevant, en moyenne, à 20000 mg/kg de zinc, 670 mg/kg de plomb, 80 mg/kg de cadmium et environ 60 mg/kg d'arsenic.

En 2020, l'ensemble du secteur minier de Planioles a fait l'objet d'une étude sanitaire et environnementale menée par GEODERIS. A l'issue de cette étude, des recommandations ont été proposées en termes d'information, de restriction d'usage et de gestion pérenne, destinées à maîtriser les milieux sources et les impacts. Pour les zones à enjeux fortement polluées, il est notamment proposé d'examiner la nécessité de mettre en place des mesures de gestion dans le cadre de la maîtrise des sources et de rétablir la compatibilité usage-état du milieu.

L'étude a été restituée aux collectivités et organismes (communes concernées, Grand Figeac, syndicat mixte Célé Lot médian) en octobre 2021. Des courriers d'information des personnes ayant accepté les prélèvements ont été transmis aux particuliers avec les résultats d'analyses, les recommandations et conseils sanitaires. Un courrier circulaire avec une fiche de conseils sanitaires a également été transmis aux mairies pour distribution aux habitants du secteur. Le rapport d'étude a été publié sur le site Internet des services de l'État dans le Lot.

Un « porter à connaissance » de l'étude et de ses recommandations a été fait aux collectivités concernées afin qu'elles mettent en œuvre les recommandations de cette étude et qu'elles prennent en compte les risques résiduels de pollution, sur et autour des dépôts, dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de leur document d'urbanisme, et dans l'application du droit des sols, et qu'elles puissent réaliser l'information préventive sur leur territoire.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

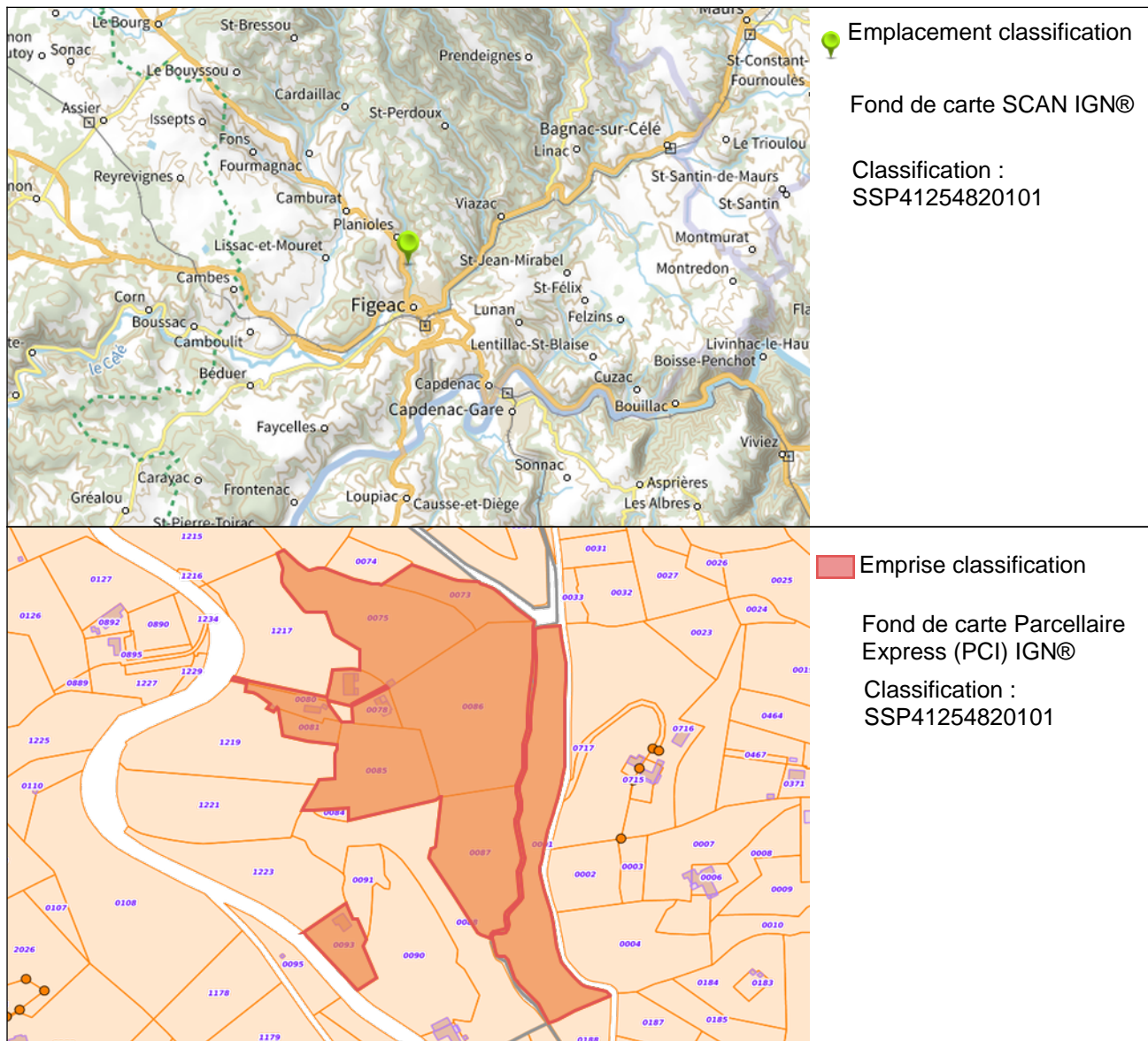
Documents associés : Synthèse et recommandations - Etude sanitaire et environnementale

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

| Commune | Feuille | Section | Numéro | Code dép. |
|---------|---------|---------|--------|-----------|
| Figeac | 1 | 0F | 0073 | 46 |
| Figeac | 1 | 0F | 0075 | 46 |
| Figeac | 1 | 0F | 0078 | 46 |
| Figeac | 1 | 0F | 0080 | 46 |
| Figeac | 1 | 0F | 0081 | 46 |
| Figeac | 1 | 0F | 0085 | 46 |
| Figeac | 1 | 0F | 0086 | 46 |
| Figeac | 1 | 0F | 0087 | 46 |
| Figeac | 1 | 0F | 0093 | 46 |
| Figeac | 1 | 0F | 0735 | 46 |
| Figeac | 1 | 0G | 0001 | 46 |

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroide
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 622967.1447540907, Lat. : 6392012.963595057

Superficie estimée :

60810 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.